

Organisation rentrée scolaire 2013

L'organisation de la rentrée scolaire de septembre 2013 est la résultante :

- ✓ des réflexions menées au sein du groupe de travail initié sur le RPI et réunissant élus mairie, enseignants, délégués parents d'élèves et personnel communal ;
- ✓ de la reprise, par le CIAS / SICOVAL, de la compétence extra-scolaire et centres de loisirs.

Ainsi, à la rentrée 2013 :

- ✓ **l'école repasse à 4.5 jours / semaine.** Les horaires, concertés au sein du groupe de travail « rythmes scolaires », sont désormais validés par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (cf. tableaux ci-joints).

- ✓ **les TAP (temps d'activités périscolaires), non obligatoires et imposés par la réforme, sont organisés par le RPI.** Etant donné le temps imparti pour leur mise en place, c'est une année test qui s'annonce. Ils se dérouleront comme suit :

1/A Nouvelles

Les TAP auront lieu après l'école et jusqu'à 16h30. Ils seront encadrés par le personnel communal actuellement en poste, à savoir Patricia, Brigitte et Valérie. Ils seront facturés aux familles 0.50€ la séquence. A 16h30, les enfants pourront prendre le bus pour rejoindre le site de la garderie d'Issus.

2/A Issus

Les TAP auront lieu au moment de la pause méridienne, à partir de 13h15. Ils seront encadrés par le personnel communal actuellement en poste, à savoir Babette, Christèle et Marilyn et seront facturés aux familles 0.50€ la séquence.

Le personnel pourra se voir épaulé, dans ces temps d'activités, par une personne que le RPI envisage d'embaucher en contrat avenir dès la rentrée.

Ce projet d'embauche, tout comme la mobilisation d'un personnel en nombre suffisant pour assurer aux enfants un encadrement de meilleure qualité, est à l'origine du coût supplémentaire aux familles.

- ✓ **Un ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) ou Centre de Loisirs est organisé et géré par le CIAS/SICOVAL le mercredi après-midi dans les locaux du restaurant scolaire de Nouvelles.** Les enfants qui y seront inscrits seront pris en charge dès la sortie de l'école par les animateurs.
- ✓ **Une garderie communale sera assurée, mercredi de 12h à 12h45, dans les locaux de l'école d'Issus, pour les enfants qui ne seraient pas inscrits par leurs parents à l'ALSH.** Ce service supplémentaire permettra aux parents qui n'auraient pas la possibilité de récupérer leur enfant à l'école dès midi, de pouvoir le faire jusqu'à 12h45. La facturation de ce service sera de 0.50€ la demi-heure ou de 0.75€ les 45 minutes.

ORGANISATION EMPLOI DES TEMPS SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES

ECOLE ELEMENTAIRE D'ISSUS

RENTREE DE SEPTEMBRE 2013

<p>LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI</p>	<p>9h-12h : école</p>	<p>12h : {</p> <p>OPTION 1 : l'enfant ne mange pas à la cantine et est donc récupéré par ses par parents ; il peut revenir à 13h et participer aux TAP (1) ou à 14h pour l'école</p> <p>OPTION 2 : l'enfant mange à la cantine et participe aux TAP de 13h à 14h</p>	<p>14h - 16h15 : école</p>	<p>16h15 : {</p> <p>OPTION 1 : l'enfant est récupéré par ses par parents à 16h15 dès la fin de la classe.</p> <p>OPTION 2 : l'enfant est pris en charge par les ATSEMS pour un départ en bus vers NOUEILLES à 16h30 ou pour le service de garderie à ISSUS (2).</p>
<p>MERCREDI</p>	<p>9h-12h : école</p>	<p>12h : {</p> <p>OPTION 1 : l'enfant est récupéré par ses parents dès 12h ou prend le bus pour NOUEILLES où ses parents le récupèrent à la descente du bus.</p> <p>OPTION 2 : l'enfant bénéficie du service de garderie mis en place par le RPI à l'école d'ISSUS, service encadré par les ATSEMS. Possibilité pour les parents de récupérer leurs enfants jusqu'à 12h45.</p> <p>OPTION 3 : l'enfant est inscrit à l'ALSH, organisé à NOUEILLES pour le mercredi après-midi. Il prend donc le bus jusqu'à NOUEILLES où il prendra son repas et bénéficiera, l'après-midi, d'activités encadrées par les animateurs de l'ALSH (3).</p>		

(1) : TAP : Temps d'Activités Périscolaires, organisés par le RPI.

(2) : Garderie à ISSUS : horaires inchangés le soir comme le matin. Ajout d'une garderie le mercredi de 12h à 12h45 pour permettre aux parents un peu plus de latitude dans la récupération de leur(s) enfant(s) ce midi.

(3) : ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (centre de loisirs), organisé au restaurant scolaire de NOUEILLES par le CIAS (SICOVAL), le mercredi après-midi de 12h à 18h30.

ORGANISATION EMPLOI DES TEMPS SCOLAIRES, PERI-SCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE NOUEILLES

RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2013

LUNDI	9H-12H15 : école	12H15-13H45 : pause méridienne	13H45-16H : école	16H	<p>OPTION 1 : l'enfant rentre chez lui ou est récupéré par ses parents</p> <p>OPTION 2 : l'enfant participe aux TAP* jusqu'à 16H30 16H30 : Bus à destination de la garderie d'Issus** ou enfant récupéré par ses parents</p>
MARDI	9H-12H15 : école	12H15-13H45 : pause méridienne	13h45-15H30 : école	15 H 30	<p>OPTION 1 : l'enfant rentre chez lui ou est récupéré par ses parents</p> <p>OPTION 2 : l'enfant participe aux TAP jusqu'à 16 H 30 16H30 : Bus à destination de la garderie d'Issus ou enfant récupéré par ses parents</p>
MERCREDI	9H-12H : école	12 H : 3 options	<p>OPTION 1 : l'enfant est inscrit à l'ALSH*** de Noueilles pour le mercredi après-midi et il est emmené par les animateurs jusqu'au site où il prendra également son repas</p> <p>OPTION 2 : l'enfant n'est pas inscrit en ALSH pour l'après-midi et rentre chez lui ou est récupéré par ses parents</p> <p>OPTION 3 : l'enfant n'est pas inscrit en ALSH pour l'après-midi et prend le bus à destination de la garderie organisée par le RPI jusqu'à 12H45 à l'école d'Issus</p>		
JEUDI	9H-12H15 : école	12H15-13H45 : pause méridienne	13H45-16H : école	16H	<p>OPTION 1 : l'enfant rentre chez lui ou est récupéré par ses parents</p> <p>OPTION 2 : l'enfant participe aux TAP* jusqu'à 16H30 16H30 : Bus à destination de la garderie d'Issus ou enfant récupéré par ses parents</p>
 VENDREDI	9H-12H15 : école	12H15-13H45 : pause méridienne	13h45-15H30 : école	15H30	<p>OPTION 1 : l'enfant rentre chez lui ou est récupéré par ses parents</p> <p>OPTION 2 : l'enfant participe aux TAP jusqu'à 16 H 30 16H30 : Bus à destination de la garderie d'Issus ou enfant récupéré par ses parents</p>

*TAP = temps d'activités péri-scolaires, organisés par le RPI

**Garderie à Issus = horaires inchangés , le soir comme le matin

***ALSH = Accueil de Loisirs Sans Hébergement (centre de loisirs), organisé au Restaurant Scolaire de Noueilles par le CIAS (SICOVAL), le mercredi après-midi de 12H à 18H30.